



MISSION ENVIRONNEMENT

Groupe de Travail
Vol De Nuit
à CDG



Direction générale de l'Aviation civile
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

D S N A

Sommaire

- Objectifs du GT
- Propositions du sous groupe

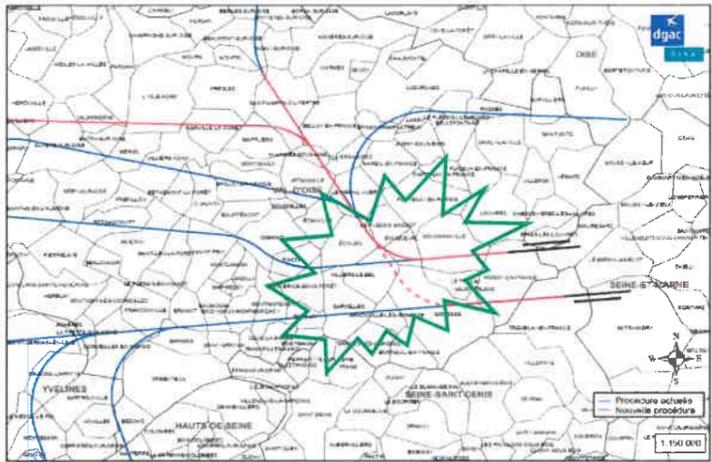


Direction générale de l'Aviation civile 2
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

D S N A

GT Optimisation des décollages

- Départs Z de la piste sud : pas réalisable problème de sécurité, si mauvaises trajectoires dans FMS



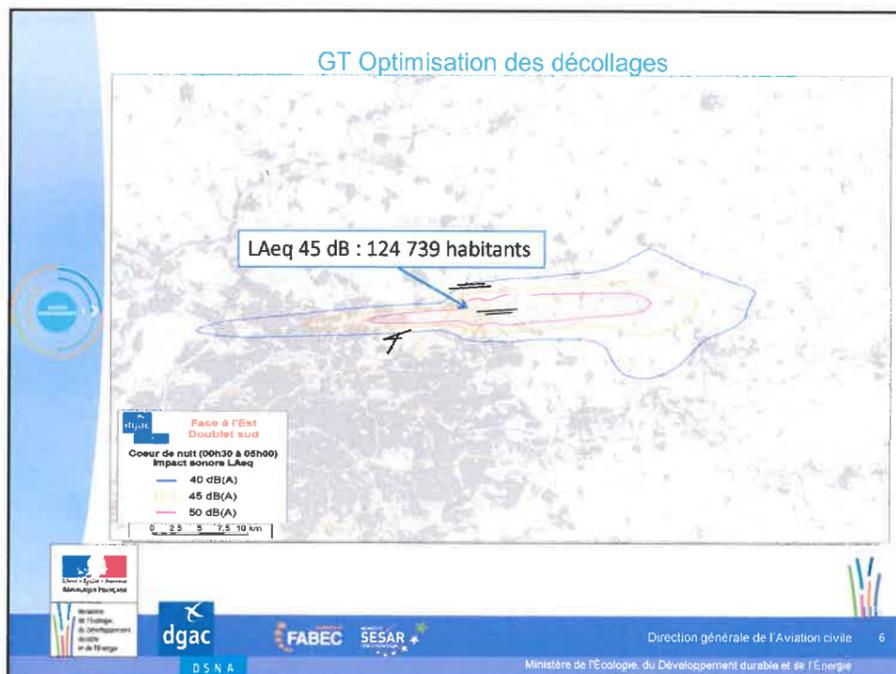
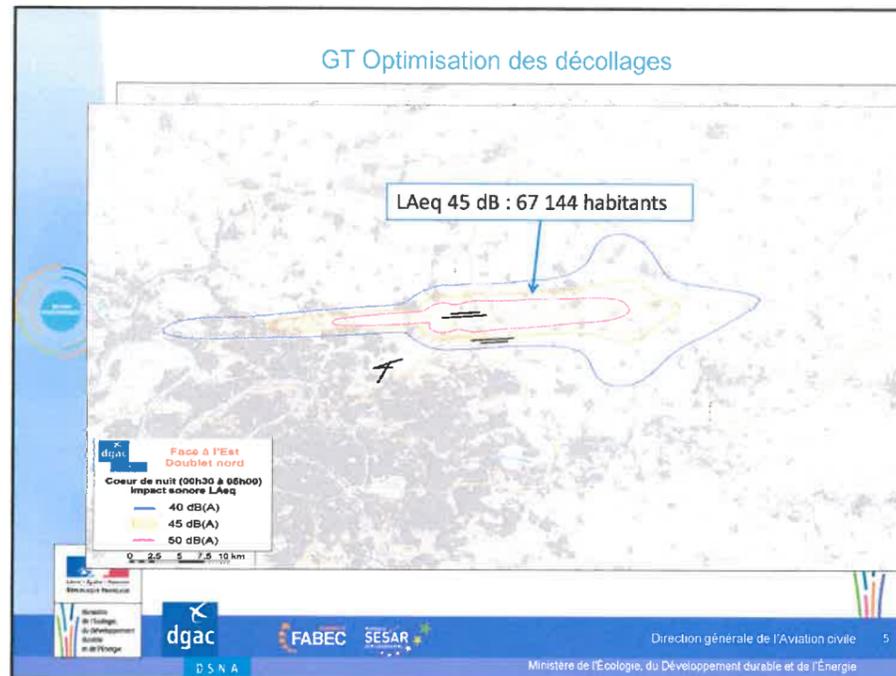
Direction générale de l'Aviation civile 3
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

GT Optimisation des décollages

- Exploitation avec 5 kts de Vent Arrière :
 - Phase 0h30 / 05h : Très forte contrainte environnementale, réalisable (40 départs pour 15 arrivées),
 - Phase 05h / 06h : arrivées des gros porteurs d' AF, Complicé car utilisation pistes longues,
 - Phase 22h / 0h30 : Forte homogénéité de la flotte avec ARR/DEP simultanés donc très problématique
- Configuration préférentielle 00h30/05h00 :
 - Réalisation d'une étude qui montre que la configuration face à l' Est serait plus favorable au regard du nombre de personnes survolées.

Pas de consensus de la part des associations de riverains

Direction générale de l'Aviation civile 4
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



GT Optimisation des décollages

| Configuration | Doublet sud | | Doublet nord | |
|---------------|-------------|---------|---------------|---------|
| | Est | Ouest | Est | Ouest |
| | QFU08 | QFU26 | QFU09 | QFU27 |
| Population | 124 739 | 318 008 | 67 144 | 122 431 |



Direction générale de l'Aviation civile 7
 Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

GT Optimisation des trajectoires de descente

- Principes retenus :
 - ◆ Symétrie des procédures Est et Ouest
 - ◆ Trajectoires fermées
 - ◆ Adaptées au volume de trafic
 - ◆ Adaptées aux conditions d'exploitation (mono doublet)
 - ◆ Créneau 00h30/05h00



Direction générale de l'Aviation civile 8
 Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

GT Optimisation des trajectoires de descente

- Construction des trajectoires :
 - ◆ Principes de sécurité
 - ◆ Éviter les zones les plus urbanisées
 - ◆ Assurer une descente douce
 - ◆ Se conformer aux règles d'interception d'un ILS



Direction générale de l'Aviation civile 9

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

D S N A

GT Optimisation des trajectoires de descente

- Etudes d'impact :
 - ◆ Les deux configurations
 - ◆ Les nouvelles trajectoires arrivées
 - ◆ Les procédures départ actuelles
 - ◆ Créneau 00h30/05h00



Direction générale de l'Aviation civile 10

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

D S N A

GT Optimisation des trajectoires de descente

- Indicateurs:
 - ◆ LAMAX
 - ◆ Lnight
 - ◆ Laeq 00h30/05h00
 - ◆ Les valeurs seuil ont été arrêtées avec l'ACNUSA






Direction générale de l'Aviation civile 11
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

GT Optimisation des trajectoires de descente

- Mise en place de procédures en profil optimisé pour le cœur de nuit (0h30 – 05h)
- Consensus fort des associations**
- Population impactée par les empreintes sonores LAmx 62 dB

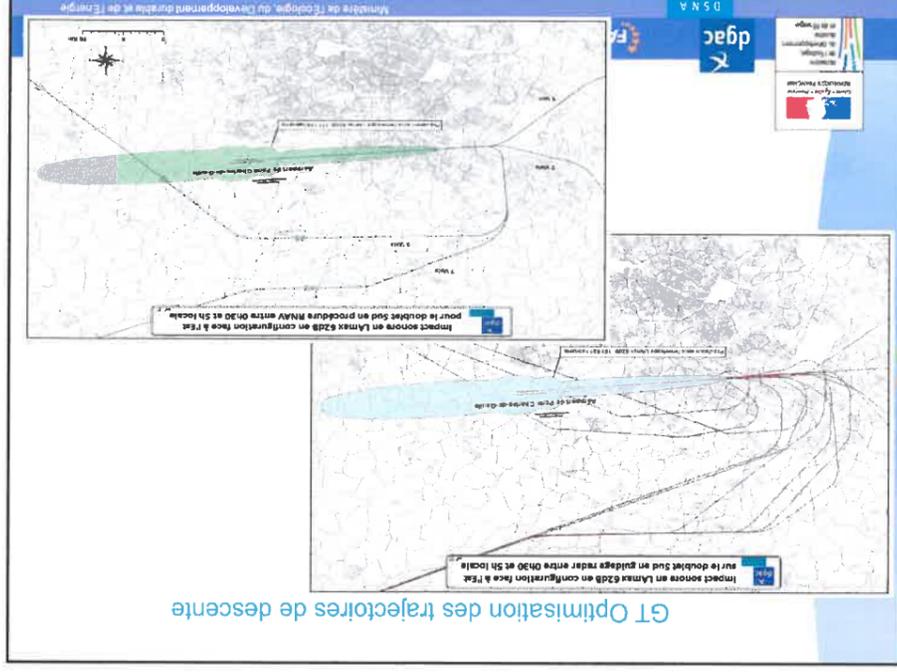
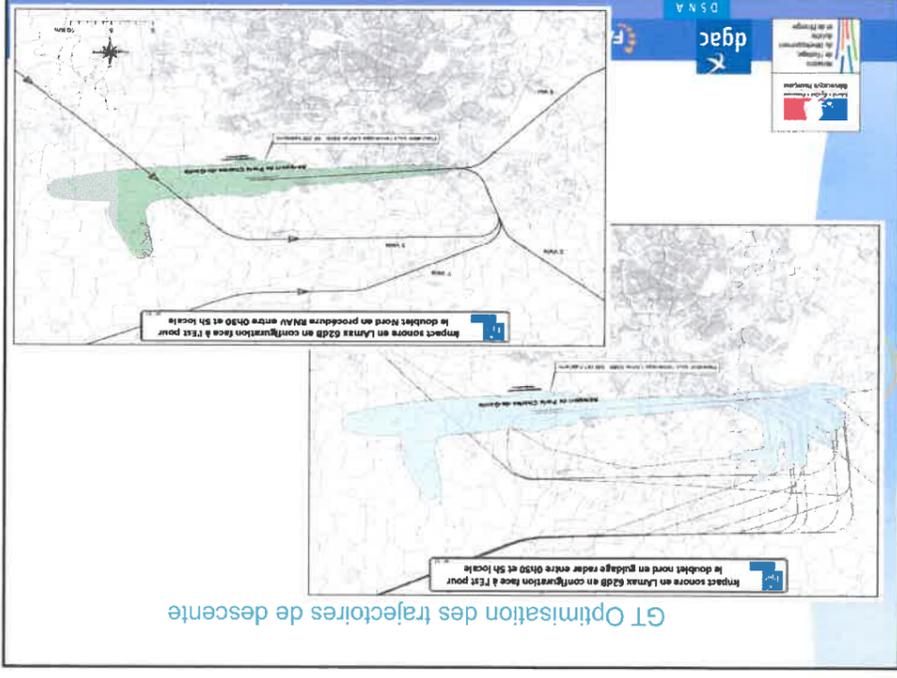
| Configuration Est | | | |
|---------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Doublet Nord QFU 09 | | Doublet Sud QFU 08 | |
| Guidage Radar | Procédure RNAV | Guidage Radar | Procédure RNAV |
| 330 045 | 86 328 | 183 024 | 177 175 |

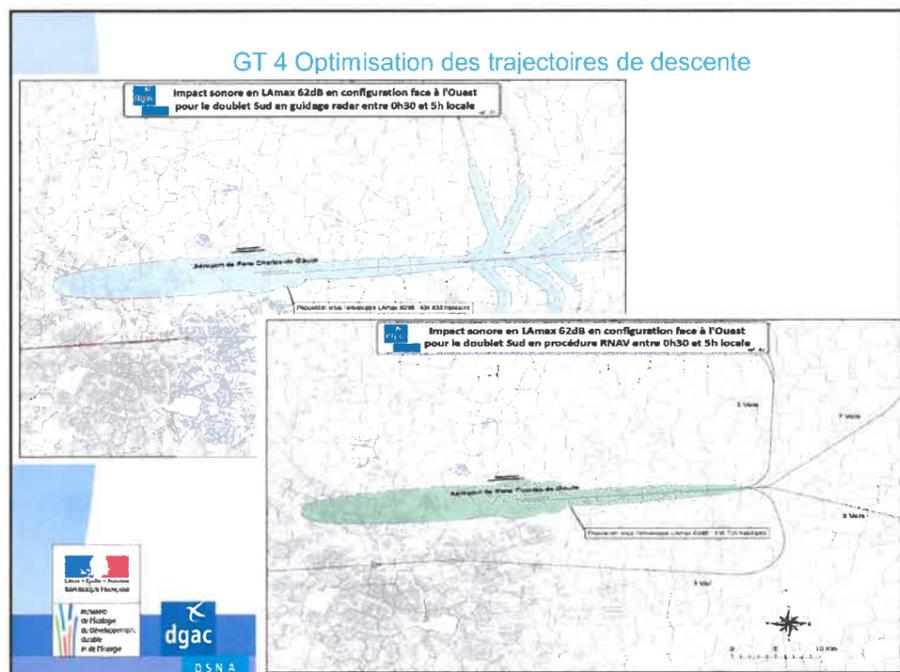
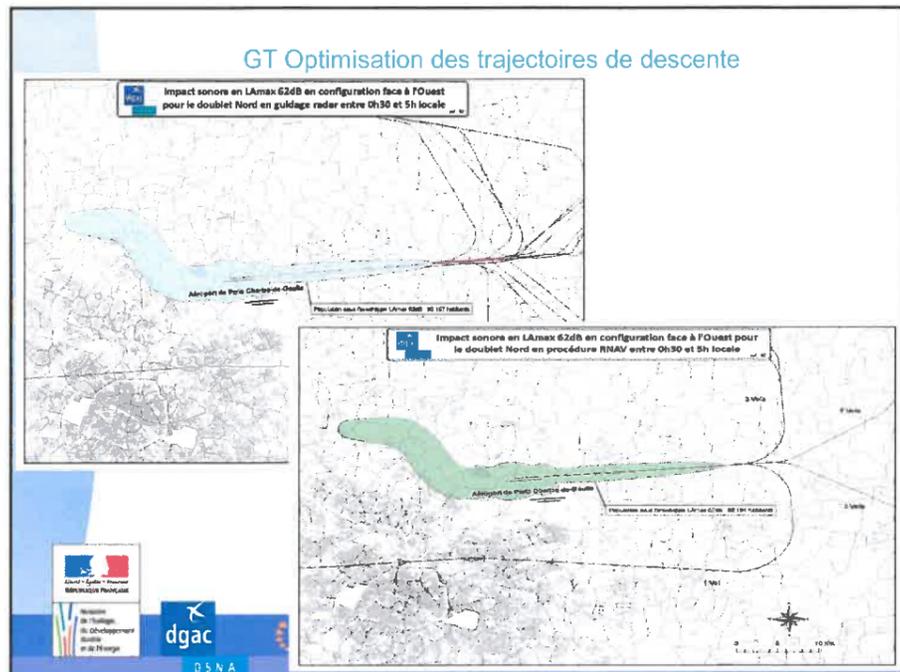
| Configuration Ouest | | | |
|---------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Doublet Nord QFU 27 | | Doublet Sud QFU 25 | |
| Guidage Radar | Procédure RNAV | Guidage Radar | Procédure RNAV |
| 92 197 | 92 194 | 434 832 | 438 728 |






Direction générale de l'Aviation civile 12
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



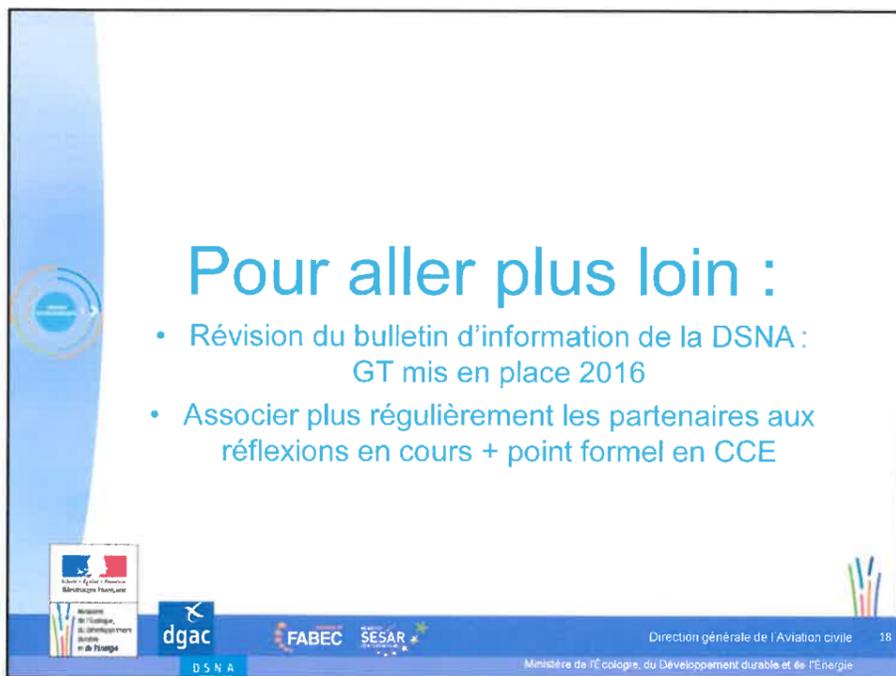




Mise en service
descentes douces :
Septembre 2016

Logo of the French Republic, DGAC, FABEC, SESAR, and the Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy.

Direction générale de l'Aviation civile 17
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Pour aller plus loin :

- Révision du bulletin d'information de la DSNA : GT mis en place 2016
- Associer plus régulièrement les partenaires aux réflexions en cours + point formel en CCE

Logo of the French Republic, DGAC, FABEC, SESAR, and the Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy.

Direction générale de l'Aviation civile 18
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

MERCI

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

dgac FABEC SESAR

Direction générale de l'Aviation civile 19

D S N A